

Le 1^{er} décembre 2003

*Par télécopieur
au (514) 350-2590
et par courrier*

Commission de l'environnement
de la CMM
1002, rue Sherbrooke ouest, bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6

Objet : Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

Mesdames, Messieurs,

Après avoir pris connaissance des documents et avoir assisté aux rencontres, la Ville de Carignan souhaite, par la présente, émettre à la Commission de l'environnement de la CMM, son opinion sur le plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.

Nous tenons à préciser que dès 1990, la Ville de Carignan avait alors mis sur pied un comité environnemental « Le Lien » qui s'est illustré à ce moment dans la lutte contre l'installation d'un site d'enfouissement pour les sacs verts sur les terrains de la carrière située à Carignan. En démontrant les dégâts qui pourraient être causés à la nappe phréatique; il a réussi à la protéger et à arrêter le projet. Alors, une campagne de recyclage et de compostage a débuté auprès des citoyens de Carignan.

Afin de maintenir cette orientation de protection de l'environnement, nous avons instauré des cueillettes sélectives qui font maintenant partie de nos habitudes, une campagne de compostage fut très populaire à cette époque, des journées spéciales de ramassage de déchets dangereux se font régulièrement tous les ans et enfin notre dernière implication : la création d'un Comité consultatif des chenaux de Carignan dont la mission est de protéger les rives dans l'attente d'un mandat plus élargi.

Ceci démontre que la Ville de Carignan est très à l'écoute et que nous sommes soucieux de notre environnement. Nous comprenons que les objectifs décrits dans ce plan sont très louables et nous désirons nous associer à ce dernier.

Un des points très importants pour nous, concerne les sites d'enfouissement. C'est pourquoi nous demandons à la Communauté Métropolitaine de Montréal de considérer le statu quo relativement aux sites d'enfouissement nécessaires à la réussite du plan proposé puisque selon nous, les sites existants devraient suffire surtout suite à la diminution du volume des ordures. Il va s'en dire que de par l'historique de Carignan, aucun site d'enfouissement ne pourrait être implanté sur le territoire de la Ville. Le schéma d'aménagement de notre MRC prévoit déjà un endroit pour les matériaux recyclés.

De plus, nous voulons préciser les points suivants et suggérer à la CMM de prendre en considération ces facteurs qui pourraient aider à mieux réussir l'implantation d'un tel projet :

- 1) Prendre garde à une implication trop grande de la part des entrepreneurs privés : nous devons apporter une vigilance surtout au niveau des coûts et du service;
- 2) Bien analyser la capacité de payer des citoyens;
- 3) Préparer des interventions auprès de la population pour bien leur expliquer le pourquoi et le comment;
- 4) S'assurer d'une bonne planification pour la mise en application et bien déterminer le coût des cueillettes à 3 volets;
- 5) Mettre l'accent sur la concertation afin d'être prêts tous ensemble et surtout de donner des moyens concrets pour l'application;
- 6) S'assurer de mettre les mécanismes en place pour publiciser et informer sur la nouvelle loi pour que tous se sentent interpellés.

Nous avons réalisé que la CMM n'est pas branchée ou en contact direct avec le citoyen, elle est trop loin de ce dernier et la mécanique est trop lourde. Les audiences ont été précipitées, il y a eu un manque de publicité pour attirer monsieur tout le monde. Très peu d'entre eux se sont présentés et la plupart parce qu'ils n'étaient pas au courant ni de l'implantation d'une nouvelle loi qui va toucher leur manière de vivre ni des rencontres qui se déroulaient pour connaître leur opinion. Il ne faut pas oublier que pour le citoyen, c'est un effort quotidien additionnel. L'important est la mécanique d'application et leur questionnement est surtout technique : quel sera le mode de cueillette, quelle sera la grosseur du contenant, combien cela me coûtera-t-il ?

Il faudra donc se concentrer sur nos milieux respectifs et un bon moyen est que ce rassemblement soit effectué par nos MRC. Ces dernières ont déjà un rôle de rassembleur au sein d'une communauté plus régionale que la CMM. Comment réussir un plan lorsque les intervenants vivent dans des milieux aussi peu homogènes que Outremont, Verdun ou Carignan.

Chez nous, il n'y a pas d'édifices à étages, nous sommes surtout sur un territoire agricole, rien en commun avec la Ville de Longueuil ou bien le secteur de Dorval.

De plus, nos Municipalités régionales de comté ont déjà l'expérience puisqu'elles viennent de préparer aussi un plan de gestion des matières résiduelles pour les territoires extérieurs à la CMM.

Enfin, nous insistons sur le fait qu'il faille accélérer le processus d'information, de publiciser le plus vite possible les interventions à venir et la responsabilité de monsieur et madame tout le monde. Ceci pourrait se faire par une publicité télévisée. La diminution des déchets et le recyclage commencent par une volonté individuelle et deviennent collectifs quand tous et chacun a pris conscience de l'importance de notre environnement.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'opportunité de nous exprimer et nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Jocelyne Lecavalier
Mairesse

Hélène Hamelin, CGA, BAA
Directeur général

/sm